



4 ème réunion de négociations

Après une journée complète de négociation, la Direction nous a fait les propositions suivantes :

➤ Pour 2015 :

Aucune augmentation ni générale ni de mérite.

Une enveloppe de 0,2 % sera consacrée aux promotions des cadres et non cadres.

➤ Pour 2016 :

Au cas où le risque financier disparaît pour l'entreprise; le STIP 2015 serait calculé au choix : sur la base de 4 % où alors à 3 % avec 0,7 % d'augmentation de mérite et 0,3 % d'augmentation générale attribuée au titre de l'année 2015.

Prochaine réunion vendredi 6 mars à 8 H00.

L'intersyndicale vous tiendra informée des éventuelles avancées salariales et vous consultera à la fin des négociations.

5 mars 2015